



[Fiche technique]

Cône de chantier signalisation k5a dimensions configurables

Réf. 751208 - 751140 - 751150 - 751170 - 751171
- 751173 - 751215 - 751216

**Signalisation de position. Idéal pour les travaux sur les routes ou pour délimiter un chantier.
Configurations: h. 50/75cm, diam.28,5/35cm, nombre de bandes réfléchissantes 2 ou 3**

Cône de signalisation dit de chantier k5a avec support de base pour une très bonne stabilité
Plusieurs hauteurs et finitions de bandes disponibles

Configurations possibles pour les dimensions du cône de chantier:

Référence	Hauteur	Diamètre	Bandes réfléchissantes	Poids
751140	50cm	28.5cm	2 bandes blanches	2.2Kg
751150	50cm	28.5cm	2 bandes 3M	2.2Kg
751170	75cm	35cm	2 bandes 3M	3.2kg

balise led lumineuse



Vous avez la possibilité de placer une [balise led magnétique](#) sur le dessus de votre cône de signalisation pour avoir une visibilité maximale dans les espaces sombres.

Quelle est la réglementation de signalisation de position pour un chantier? Qui est responsable?

La réglementation de signalisation de position pour les chantiers est essentielle pour garantir la sécurité des travailleurs, des usagers de la route et des passants aux abords de ces zones. En France, la réglementation de signalisation de position pour les chantiers est principalement définie par le Code de la Route et la réglementation relative à la sécurité routière. Elle comprend des normes spécifiques pour les panneaux de signalisation, les cônes de signalisation, les barrières et d'autres dispositifs de signalisation temporaire. Voici quelques points clés à considérer :

1. Les Panneaux de Signalisation : Les panneaux de signalisation sont utilisés pour indiquer la présence d'un chantier, pour définir les limitations de vitesse, les voies à emprunter, et pour donner des informations importantes aux usagers de la route. Ils sont conformes aux normes définies par l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes.

2. Les Cônes de Signalisation : Les cônes de signalisation temporaires sont utilisés pour avertir les usagers de la route de la présence d'un chantier et pour guider la circulation autour de la zone de travail. Les cônes de signalisation doivent répondre aux normes définies par la norme NF P 98-211. Ils sont placés conformément à des règles précises pour assurer une sécurité maximale.

3. La Responsabilité : La responsabilité de la signalisation de position pour les chantiers incombe généralement aux responsables du chantier, à l'entreprise de construction ou à l'entité en charge des travaux. Ils doivent s'assurer que la signalisation est mise en place conformément à la réglementation en vigueur, y compris les normes de sécurité routière, pour minimiser les risques pour tous les usagers de la route.

4. Les Autorités de Police : Les autorités de police, telles que la police municipale ou la gendarmerie, sont responsables de faire respecter la réglementation de signalisation de position pour les chantiers. Elles peuvent vérifier que les dispositifs de signalisation sont correctement mis en place et que les normes sont respectées.

5. La Coopération avec les Autorités Routières : Pour les chantiers sur des routes nationales ou départementales, il est souvent nécessaire de coordonner la signalisation avec les autorités routières locales. Elles peuvent donner des directives spécifiques et des autorisations pour la signalisation temporaire.

Le saviez-vous? Instant Wikipedia, même si on parle de la même chose, les cônes ont plusieurs appellations possibles.

En effet, les cônes de signalisation routière peuvent avoir des appellations différentes selon les pays, bien que leurs formes et leurs fonctions soient généralement similaires. Voici les appellations courantes de ces cônes dans les pays que vous avez mentionnés :

1. France :

- En France, le cône de signalisation est généralement appelé "cône de Lubeck", "cône de chantier" ou "cône de signalisation", "plot" ou encore "cocotte".

2. Belgique :

- En Belgique, les cônes de signalisation sont également appelés "cônes de chantier" ou "cono". Le terme "cono" est une abréviation couramment utilisée pour désigner ces cônes, et il est similaire à l'appellation française. Ils sont parfois appelés cuberdons, en hommage à la friandise.

3. Allemagne :

- En Allemagne, les cônes de signalisation sont souvent appelés "Pylone". Ce terme est largement utilisé pour désigner les cônes de signalisation temporaires.

Conformité avec la norme NF EN 13422

La norme NF EN 13422 est une norme européenne qui concerne la signalisation routière verticale, en particulier les dispositifs d'alerte et les balisages de voie souples et mobiles, y compris les signaux temporaires mobiles, les cônes et les cylindres utilisés sur les routes et les chantiers de construction. Cette norme établit des spécifications techniques pour ces dispositifs afin d'assurer leur visibilité, leur durabilité et leur conformité aux normes de sécurité.

Les cônes et les cylindres temporaires, par exemple, sont utilisés pour délimiter des zones de travaux routiers, signaler des dangers temporaires ou guider la circulation autour de obstacles temporaires. Ils doivent répondre

à des normes spécifiques pour assurer leur efficacité en tant que dispositifs de signalisation.

La norme NF EN 13422 définit des critères relatifs à la forme, à la couleur, à la rétro-réflexion et à d'autres caractéristiques des dispositifs de signalisation, afin de garantir leur conformité aux exigences de sécurité routière.

Alternative possible dans notre catalogue: [cône de lubeck](#)

Informations complémentaires

Partie conique et support indissociables : les 2 parties ne peuvent pas être séparées.
Gorge creusée dans le haut du cône de signalisation pour faciliter le portage.

Caractéristiques techniques

Couleur	Cône orange. Base noire.
Conforme 10g	Non
Matière	Corps en PVC neuf - Embase en PVC recyclé
Etanche	Non

Références

Réf. 751140	Cône de signalisation 50cm avec 2 bandes blanches Dimensions : Hauteur 50 cm. Base 28.5 x 28.5 cm Poids : 2.2 kg
Réf. 751150	Cône de signalisation 50cm avec 2 bandes 3M Dimensions : Hauteur 50 cm. Base 28.5 x 28.5 cm Poids : 2.2 kg
Réf. 751170	Cône de signalisation 75cm avec 2 bandes 3M Dimensions : Hauteur 75 cm. Base 35 x 35 cm. Poids : 3.2 kg

Photos



751140 Cone de signalisation
chantier



751150 Cone de signalisation
chantier



751170 Cone de signalisation
chantier



751171 Cone de signalisation
chantier



751173 Cone de signalisation
chantier